



Emprunt entre epoux problème de communication des tableaux d'amor

Par **ROUSSEL**, le **15/01/2008** à **19:30**

depuis que je suis divorcée, je règle l'intégralité de l'emprunt que nous avons contracté mon ex et moi-même, mon ex ne voulant rien payer. Nous avons souscrit un emprunt à tx variable avec possibilité de stopper le taux. Depuis 2005, la banque qui nous a accordé cet emprunt et parfaitement au courant de ce divorce très difficile m'ignore complètement et malgré mes réclamations en recommandées avec AR ne m'a jamais communiqué les tableaux d'amortissement chaque année . Je vois donc mes mensualités augmentées sans pouvoir faire quoi que ce soit. Cette banque se prélève sur mon compte. Dans mes courriers en AR je leur ai dit que je refusais l'augmentation des mensualités mais rien y fait. Quel recours puis je avoir car il me semble que la banque a l'obligation de me communiquer chaque année les tableaux d'amortissement pour une intervention éventuelle de ma part. merci de votre réponse